



Le gouvernement présente un dépôt patronal à l'alliance APTS-FIQ

Après deux semaines de silence radio, le Secrétariat du Conseil du Trésor a convoqué, le 21 mai, les représentants de l'alliance APTS-FIQ à une rencontre lors de laquelle la partie patronale a déposé, par écrit, une offre globale. Ce dépôt patronal a aussi été présenté à toutes les organisations syndicales du secteur public.

Cette offre reprend les grandes lignes du dépôt présenté en mode exploratoire à la fin avril, soit de convenir des salaires maintenant et de mettre sur pied des comités paritaires sur la retraite et les droits parentaux, dont les travaux s'échelonneront sur au moins un an au cours de la convention collective.

Le gouvernement a présenté les paramètres salariaux, qui restent sensiblement les mêmes depuis le début de la négociation, en décembre dernier.

1er avril 2020

1,75 % d'augmentation + montant forfaitaire au prorata des heures travaillées

1er avril 2021

1,75 % d'augmentation + montant forfaitaire au prorata des heures travaillées

1er avril 2022

1,5 % d'augmentation pour les rangements 12 à 28, soit ceux des membres de la FIQ

Cette fois, le gouvernement accepte de négocier MAINTENANT de manière accélérée les conditions de travail des membres de la FIQ et de la FIQP.

Pour la FIQ et la FIQP, il est impératif de remettre les conditions de travail au cœur des discussions, puisque nos membres sont en souffrance. Il faut régler MAINTENANT les problèmes liés à l'organisation du travail et à la surcharge de travail qui perdurent depuis des années et qui sont exacerbés par la crise.

Les priorités de négociation de la FIQ pour l'amélioration des conditions de travail des membres sont :

La stabilisation des équipes et la diminution du temps supplémentaire

L'attraction et la rétention du personnel dans le réseau de la santé

L'offre – qui n'est pas exploratoire - a été présentée par écrit, ce qui permettra à l'alliance APTS-FIQ de consulter leurs structures de négociation.

En respect de la structure de la négociation et des principes démocratiques de la FIQ, le Conseil de négociation a été informé des détails de l'offre le 22 mai. **Un Conseil national extraordinaire négociation virtuel a été convoqué pour le 26 mai, lors duquel les déléguées de la FIQ pourront prendre connaissance du dépôt et se prononcer sur cette offre.**

Un autre bulletin *Info-Négo* sera publié après ce Conseil national extraordinaire négociation.